L'élection source de bienfaits 22/10/2015 19:22

L'élection source de bienfaits

LE MONDE ECONOMIE | 22.10.2015 à 11h34 | Par Thibault Gajdos (chercheur au CNRS)



Emmanuel Macron, le 14 octobre, à Paris ALAIN JOCARD / AFP

Selon le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, le passage par une élection constitue, pour l'homme politique moderne qu'il entend incarner, « un cursus honorum d'un ancien temps ». Son argument est simple : on élit les députés, pas les ministres. Il y aurait une sorte de vice à solliciter les suffrages pour un mandat que l'on ne souhaite pas sincèrement exercer (puisque M. Macron veut être ministre, et non simple député).

C'est une position surprenante. D'abord, parce qu'il est un peu inattendu de voir Georges Pompidou ou Raymond Barre (tous deux nommés premiers ministres sans avoir exercé de mandat électif) convoqués comme témoins de modernité. Ensuite, car il est étonnant que M. Macron réduise le processus électoral à sa dimension la plus instrumentale (choisir un député, en l'occurrence).

Un rôle de sélection

Tout d'abord, le mécanisme électoral joue un rôle de sélection : on peut supposer que les personnes élues auront, en moyenne, une propension plus grande à favoriser le bien commun. Guy Grossman (université de Pennsylvanie) a mis en évidence ce phénomène dans le cadre d'une expérimentation menée en Ouganda (Do Selection Rules Affect Leader Responsiveness ? « les critères de sélection ont-ils une incidence sur la réactivité des dirigeants ? », Quarterly Journal of Political Science (https://sites.sas.upenn.edu/ggros/publications/causal-effects-leader-selection-rules-leader-responsiveness-and-cooperation-evide) , 2014).

Il a étudié le fonctionnement d'associations de fermiers, en comparant celles dont les responsables avaient été nommés par des conseils représentatifs à celles dont les responsables avaient été directement élus par les membres. Il a pu observer que ceux élus tenaient davantage compte des préférences des autres membres de l'association et étaient plus enclins à promouvoir le bien collectif que ceux nommés.

Lire aussi : Macron et Valls, la naissance d'une rivalité (/politique/article/2015/10/02/macron-et-valls-la-naissance-d-une-rivalite_4781280_823448.html)

L'élection source de bienfaits 22/10/2015 19:22

Cela conduit à un degré de coopération plus élevé (et, donc, à des revenus également plus élevés) au sein des associations dont les responsables sont élus. Mais l'élection ne permet pas seulement de sélectionner un candidat : elle permet de tisser un lien subtil entre l'élu et ses électeurs. Le simple fait d'être élu est susceptible de modifier le comportement d'un décideur.

Un tel phénomène est délicat à distinguer empiriquement des effets de sélection. Allan Drazen et Erkut Ozbay (université du Maryland) l'ont mis en évidence dans un cadre expérimental délibérément abstrait, permettant précisément de neutraliser les effets de sélection (« Does "Being Chosen to Lead" Induce Non-Selfish Behavior ? Experimental Evidence on Reciprocity » (http://econweb.umd.edu/~ozbay/leader.pdf), document de travail, 2015).

Pas tant une désignation qu'une onction

L'idée consiste à créer des groupes de trois sujets : deux « candidats » et un « citoyen ». Dans un premier temps, un décideur est choisi pour chaque groupe. Dans la moitié des groupes, il revient au « citoyen » de choisir entre les deux « candidats ». Dans l'autre moitié des groupes, le décideur est choisi aléatoirement parmi les deux « candidats ».

Dans un second temps, le décideur (élu ou nommé) exerce un choix qui affecte les revenus de tous les membres du groupe. Allan Drazen et Erkut Ozbay observent que, bien que rien ne les y contraigne, les décideurs élus sont plus altruistes et tiennent davantage compte des intérêts des « citoyens » (et non des autres « candidats ») que les décideurs nommés.

Lire aussi : Emmanuel Macron revendique sa liberté (/politique/article/2015/09/28/emmanuel-macron-letat-a-pris-trop-de-place_4774555_823448.html)

En somme, l'élection n'est pas seulement une désignation : c'est une onction. Le passage par ce rituel démocratique permet un meilleur alignement des décisions politiques sur les préférences des citoyens.

Il n'est pas sûr que cela soit inutile pour un ministre. On peut s'en passer, bien sûr : la Constitution le permet. Mais cela dit quelque chose sur la conception que l'on a de l'action politique. Il est, d'ailleurs, intéressant de noter que, à l'exception d'Emmanuel Macron (dont le cas pourrait se discuter) et de Christian Sautter (qui exerça un bref intérim de cinq mois après la démission de

Dominique Strauss-Kahn), les ministres de l'économie de la V^e République n'ayant pas été auparavant élus ont tous appartenu à des gouvernements de droite (Wilfrid Baumgartner, Maurice Couve de Murville, Raymond Barre, Francis Mer et Christine Lagarde). Il n'est pas sûr que cela soit un hasard.